

La coopération entre l'Europe et l'Indopacifique

Other Publication**Author(s):**

Grgić, Gorana

Publication date:

2024-04

Permanent link:

<https://doi.org/10.3929/ethz-b-000667395>

Rights / license:

[In Copyright - Non-Commercial Use Permitted](#)

Originally published in:

CSS Analyses in Security Policy 340

La coopération entre l'Europe et l'Indopacifique

Cette analyse de l'évolution de la coopération entre l'Europe et les partenaires de la région indopacifique dans le domaine de la sécurité passe en revue les principaux moteurs de la coopération et les différents types de relations entre les acteurs. Des questions cruciales subsistent quant à l'adhésion à ces ambitions et aux avantages que toutes les parties concernées peuvent en retirer.

Par Gorana Grgić

Alors que l'intérêt et l'implication de l'Europe dans la zone indopacifique augmentent, des questions pressantes et inévitables se posent quant aux conséquences de ces ambitions pour la sécurité dans les deux régions. Avant même l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie, plusieurs pays européens avaient appréhendé les défis posés la Chine en matière de sécurité et pris conscience de l'urgence de répondre à des menaces mondiales telles que le changement climatique ou la cyberguerre, ce qui les avait incités à réorienter leurs politiques étrangères et de sécurité. Un certain nombre de prises de position de la part de pays européens, allant des stratégies de sécurité nationale aux examens de la défense, ont montré que les partenariats avec des États de même sensibilité dans la région indopacifique jouaient un rôle essentiel pour relever ces nouveaux défis et contribuer à renforcer la sécurité en Europe.

Différents termes sont utilisés pour décrire la coopération entre les régions euroatlantique et indopacifique (voir le CSS Strategic Trends 2022). Les rapports et les analyses font souvent référence à la coopération «interrégionale» ou «Atlantique-Pacifique», ainsi qu'à l'idée que les frontières géopolitiques s'estompent au profit d'un «seul théâtre» ou d'un «théâtre unique». Du point de vue de la politique étrangère américaine, la coopération entre les régions euroatlantique et indopacifique est notamment



Un modèle conceptuel de l'avion de combat GCAP (Global Combat Air Programme) présenté au salon de la défense DSEI Japan à Tokyo en 2023. Kim Kyung-Hoon / Reuters

considérée comme un «rapprochement entre alliés». En résumé, ces modes de coopération réunissent au moins deux entités étatiques ou intergouvernementales issues des deux régions autour d'un domaine de gouvernance allant de la diplomatie à l'économie, en passant par l'armée ou les renseignements. Un autre facteur primordial à prendre en compte est que les pays concernés font tous partie des réseaux d'alliés et de partenaires des États-Unis.

S'il est essentiel de comprendre les différentes formes de coopération interrégionale, la présente analyse se concentre sur la coopération en matière de sécurité. Cette approche, qui regroupe un large éventail d'activités, a pour objectif central d'encourager les partenariats qui reflètent et soutiennent les objectifs stratégiques des pays concernés. Ce cadre général intègre différents concepts et programmes mis en œuvre aux niveaux stratégique, opérationnel et

tactique au profit du pays qui en est à l'initiative et/ou de la nation partenaire. Il s'agit souvent d'efforts visant à renforcer les capacités, à fournir une assistance directe ou une formation aux forces de sécurité et à consolider les institutions de défense. La coopération en matière de sécurité rassemble des activités très médiatisées, comme les exercices d'entraînement conjoints et les accords sur le commerce d'armes, et des efforts moins visibles, tels que les pourparlers diplomatiques, les échanges de personnel, la formation militaire professionnelle ou les initiatives visant à assurer l'interopérabilité.

Les moteurs de la coopération

La récente vague de coopération interrégionale en matière de sécurité a été portée par trois grands moteurs. En premier lieu, les pays d'Europe et de l'Indopacifique ont de plus en plus conscience de l'intérêt d'intensifier les partenariats avec d'autres régions du globe, ce qui a conduit toutes les parties concernées à repenser en profondeur leurs priorités stratégiques au cours des cinq à six dernières années. En deuxième lieu, l'invasion massive de l'Ukraine par la Russie et ses retombées mondiales ont fait naître un nouveau sentiment d'urgence dans de nombreux pays désireux de protéger l'ordre international fondé sur des règles en renforçant la coopération diplomatique, économique et militaire, ainsi que les organisations intergouvernementales.

La coopération interrégionale s'est intensifiée à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Enfin, la politique étrangère de l'administration Biden a mis l'accent sur l'établissement d'une coopération interalliée en consolidant les partenariats entre acteurs de confiance, au lieu de s'appuyer sur des alliances strictement géographiques.

Depuis 2018 au moins, plusieurs pays européens et organisations intergouvernementales ont formulé des stratégies spécifiques de coopération en matière de sécurité avec la région indopacifique, ce qui témoigne d'une évolution géopolitique sensible vers une plus grande coordination. Cette réorientation stratégique a touché des acteurs clés tels que la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Italie, l'UE et l'OTAN, qui ont tous développé des approches uniques d'engagement adaptées à leurs besoins et priorités. Par exemple, la France et le Royaume-Uni

maintiennent une présence militaire permanente dans l'Indopacifique. L'Allemagne et les Pays-Bas, pour leur part, ont déployé pour la première fois depuis longtemps des navires militaires dans la région en 2021 et participé ensuite à des exercices militaires avec leurs partenaires sur place. D'autres encore, tels que l'Italie, se sont vu reprocher de nourrir des ambitions dans l'Indopacifique incompatibles avec leurs ressources. Tous reconnaissent cependant l'importance croissante de cette zone dans les affaires mondiales et la nécessité de concevoir et de participer à des mesures de sécurité dépassant les frontières géopolitiques traditionnelles. En outre, ces approches ont toutes montré que des mesures de coopération telles qu'une présence maritime coordonnée et des exercices de renforcement des capacités peuvent aider à relever les défis communs et à saisir ensemble les opportunités que présente la région indopacifique. Ce socle posé par les entités européennes apporte des clés pour comprendre le contexte géopolitique plus large qui entoure l'agression actuelle de la Russie vis-à-vis de l'Ukraine.

D'autre part, la coopération interrégionale s'est intensifiée à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Certains des pays les plus puissants de la région indopacifique, tels que l'Australie, le Japon et la Corée du Sud, se sont rangés derrière le gouvernement ukrainien en lui fournissant une aide militaire, financière et humanitaire et en imposant des sanctions économiques à la Russie. De plus, les États de la région se sont joints à l'écrasante majorité des pays européens pour former des coalitions afin de condamner l'agression russe dans des forums mondiaux tels que l'Assemblée générale des Nations Unies. En parallèle, les partenaires européens et indopacifiques ont conclu des accords formels d'acquisition d'armes et de matériel afin de combler les lacunes de la base industrielle de défense européenne.

Enfin, l'administration Biden considère à nouveau les alliances comme des composantes essentielles de la politique étrangère du pays et une source majeure d'avantages géostratégiques. Le président américain sortant s'est efforcé de rétablir les relations avec les alliés, qui avaient été mises à rude épreuve lors du mandat de son prédécesseur. Plus important encore, son gouvernement a mis en avant l'idée d'une coopération interalliée dépassant les frontières géographiques. La Stratégie de sécurité

Lectures complémentaires

Gabriele Abbondanza et Thomas Wilkins, «**Europe in the Indo-Pacific: Economic, security, and normative engagement**», *International Political Science Review*, 2023.

Gorana Grgić, «**What Type of Actor? The EU's Strategy for Cooperation in the Indo-Pacific**», *The EU in a Globalized World*, Routledge, 2023.

Luis Simón, «**Bridging US-Led Alliances in the Euro-Atlantic and Indo-Pacific**», CSIS Briefs, 2022.

Luis Simón et Zack Cooper, «**Rethinking Tradeoffs Between Europe and the Indo-Pacific**», *War on the Rocks*, 9 mai 2023.

United States Institute of Peace, «**Report of the Expert Study Group on NATO and Indo-Pacific Partners**», février 2024.

nationale 2022 des États-Unis précise ainsi: «Nous avons également ravivé le réseau unique d'alliances et de partenariats des États-Unis (...) Nous redoublons d'efforts pour établir des liens entre nos partenaires et nos stratégies dans les différentes régions (...) Et nous imaginons de nouvelles façons de faire cause commune avec nos partenaires autour de questions d'intérêt mutuel.» Les déclarations récemment effectuées par de hauts responsables politiques, telles que celle du conseiller à la sécurité nationale Jake Sullivan lors d'un discours devant le Council on Foreign Relations au début de l'année 2024, réaffirment cette ambition: «Nous nous sommes également employés à rapprocher nos alliances en Europe et dans la région indopacifique (...) Le Premier ministre japonais [Fumio Kishida] a expliqué de façon particulièrement claire que ce qui se passe en Ukraine a des répercussions dans la région indopacifique et le président [sud-coréen] Yoon [Suk Yeol] a abondé dans le même sens.»

Les modes de coopération

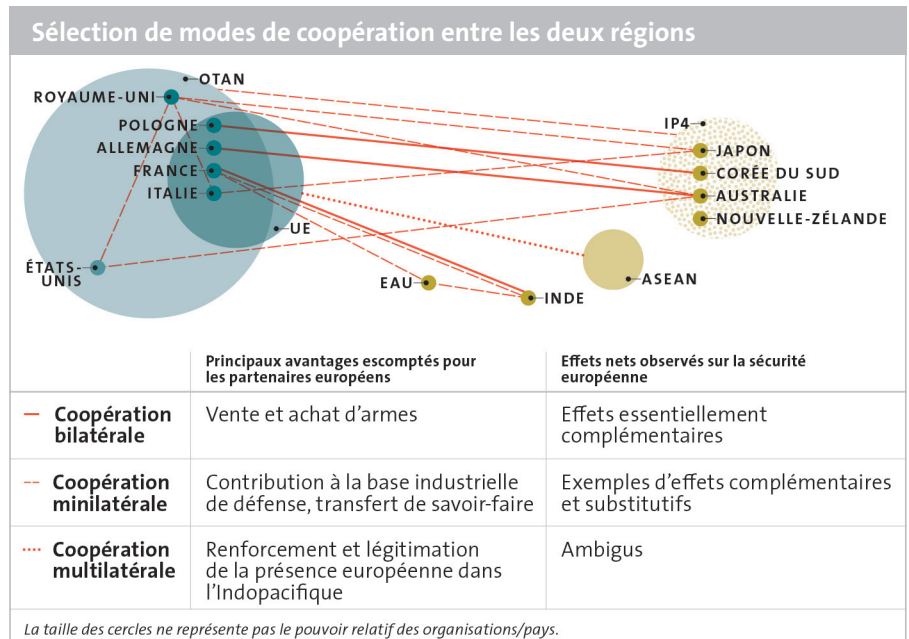
Alors que les partenariats entre l'Europe et l'Indopacifique s'intensifient, il est important de comprendre précisément comment ces liens se développent. À ce jour, on recense trois grandes catégories de coopération en matière de sécurité, qui se distinguent essentiellement par le nombre de parties impliquées dans les échanges: la coopération bilatérale, minilatérale ou multilatérale.

Le nombre et le volume de transferts d'armes sont probablement l'indicateur le plus évident du renforcement des liens

bilatéraux entre les deux régions. En 2023, les pays européens membres de l'OTAN ont enregistré une hausse substantielle de 65% de leurs importations globales d'armes, dans un contexte d'inquiétude croissante face à la menace russe. Les importations d'armes ont également augmenté dans la région indopacifique, les plus fortes progressions étant observées en Inde, en Australie, au Japon et en Corée du Sud. Cette évolution se reflète au niveau interrégional. Par exemple, un contrat d'une valeur de 13,7 milliards de dollars conclu en 2022 avec la Pologne pour la fourniture de systèmes d'artillerie à roquettes et d'avions de chasse constitue la plus importante vente d'armes de l'histoire de la Corée du Sud. L'Australie a également conclu récemment son plus gros contrat d'exportation dans le secteur de la défense. En mars 2024, le Bundestag allemand a donné son feu vert à l'achat de véhicules de transport d'armes lourdes Boxer d'une valeur de plus de 660 millions de dollars qui seront fabriqués par Rheinmetall en Australie. En parallèle, dès 2021, environ 50% des exportations d'armes françaises étaient destinées à l'Inde et environ 47% des importations d'armes indiennes provenaient de France. En 2023, la France était devenue le deuxième pays exportateur d'armes dans le monde.

Au-delà des transferts d'armes, on a également observé un approfondissement notable de certaines relations bilatérales interrégionales. Les liens entre la Lituanie et Taïwan, établis dans le but d'envoyer un signal clair à la Chine en matière de sécurité, se sont ainsi renforcés. De même, les Pays-Bas et la Corée du Sud ont annoncé leur projet de créer une «alliance des puces».

Les modes de coopération minilatéraux se sont avérés les plus innovants. Le système international devenant de plus en plus concurrentiel et instable, de nombreux pays considèrent qu'il faut une gouvernance multilatérale plus forte pour gérer cette nouvelle réalité. Paradoxalement, les mécanismes institutionnels conçus pour relever les défis de la sécurité dans le monde sont actuellement, au mieux, contestés et, dans de nombreux cas, dysfonctionnels. En témoignent les nombreuses impasses et résolutions infructueuses au Conseil de sécurité des Nations Unies, en particulier lorsqu'il s'agit de répondre aux crises et conflits les plus aigus, tels que les situations en Ukraine et à Gaza. Les coopérations minilatérales, qui regroupent jusqu'à une demi-douzaine d'États collaborant sur des questions spécifiques dans un format peu institutionnalisé, ne sont pas une nouveauté. Elles ont toute-



fois connu un regain au cours de la majeure partie de la dernière décennie. Fait significatif, ce regain a coïncidé avec une période au cours de laquelle le multilatéralisme s'est révélé peu à même d'apporter des solutions efficaces.

La coopération minilatérale qui a suscité le plus d'attention est l'accord de sécurité trilatéral entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis (AUKUS) annoncé en 2021. Cet accord prévoit notamment la livraison de sous-marins à propulsion nucléaire à l'Australie, un aspect scruté de près aussi bien par ses partisans que par ses détracteurs. L'AUKUS vise également à favoriser la coopération entre les trois pays dans les domaines de l'informatique quantique, de l'IA, des cybercapacités et des technologies sous-marines. En 2023, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni ont également signé un traité afin de développer un chasseur furtif de sixième génération dans le cadre du *Global Combat Air Program* (GCAP). La France, l'Inde et les Émirats arabes unis ont conclu un autre accord minilatéral inédit au niveau interrégional, annoncé officiellement au début de l'année 2023. Les dirigeants des trois pays ont déclaré que leur objectif commun était d'établir une coopération à forte composante sécuritaire en mettant l'accent sur la défense, les technologies et l'énergie. Le programme *Partners in the Blue Pacific* (PBP), bien que mené par les États-Unis et présenté comme étant principalement axé sur le développement et la diplomatie, intègre également une coo-

pération interrégionale dans le domaine de la cybersécurité. Le Royaume-Uni compte parmi ses cinq membres initiaux et l'Allemagne est un pays partenaire.

Une autre coopération minilatérale suscite actuellement beaucoup d'intérêt. Le format IP4 (*The Indo-Pacific Four*), réunissant l'Australie, le Japon, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande, pourrait être considéré comme une évolution des relations existantes entre l'OTAN et ses partenaires dans l'Indopacifique vers un ensemble plus cohérent. Plus important encore, ces quatre pays engagent collectivement des discussions sur les questions de sécurité dans les régions euroatlantique et indopacifique en se concentrant sur les domaines de collaboration à valeur ajoutée, notamment la cybersécurité et les technologies émergentes. Les dirigeants de l'IP4 ont participé à des sommets de l'OTAN à Madrid (2022) et à Vilnius (2023), ce qui témoigne de l'élargissement de la portée de l'Alliance atlantique vers l'Indopacifique. De façon plus générale, la tendance au minilatéralisme met en évidence l'évolution de la structure des alliances et la prise de conscience mutuelle des impératifs stratégiques communs pour faire face aux défis actuels en matière de sécurité.

Les formats multilatéraux ont intégré certaines coopérations interrégionales dans le domaine de la sécurité, mais dans une bien moindre mesure que les initiatives bilatérales et minilatérales. Par exemple, les

relations de l'UE avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) se sont renforcées au cours de la dernière décennie et le plan de mise en œuvre du partenariat stratégique existant affirme clairement la nécessité d'approfondir la coopération en matière de sécurité dans une liste complète de domaines allant du renforcement des capacités et des initiatives de sécurité maritime à la cybersécurité. La stratégie de l'UE pour la coopération dans la région indopacifique adoptée en 2021 souligne le rôle central de l'ASEAN. Cependant, il existe également un fossé considérable entre l'UE et l'ASEAN lié à leurs positions différentes à l'égard de l'agression russe vis-à-vis de l'Ukraine, en plus des complexités inhérentes à l'approche de politique étrangère de l'UE, qui constitue davantage une puissance économique et normative qu'un acteur de la sécurité.

Ces exemples de coopération interrégionale ont des répercussions variées sur la sécurité européenne, dont beaucoup ne sont pas encore claires, mais qui semblent aller de la complémentarité à la substitutivité. La coopération bilatérale, en particulier dans le domaine de l'achat d'armes, s'est avérée essentiellement complémentaire à ce jour. La base industrielle de défense européenne n'a pas été en mesure de répondre à la demande croissante de matériel et l'augmentation des stocks existants par des importations d'armes semble consolider les capacités de défense collective. Les collaborations minilatérales, pour leur part, présentent un mélange d'impacts complémentaires et substitutifs. Le partenariat entre le Royaume-Uni, l'Italie et le Japon, par exemple, a des effets complémentaires dans la mesure où il prévoit de renforcer la production et les capacités en matière de défense. L'AUKUS, en revanche, a attisé la concurrence entre les alliés de l'OTAN, ce qui a suscité une dynamique plus substitutive dans un premier temps. Sur le front multilatéral, les initiatives visant principalement à projeter la stabilité et la gestion de

crise dans la région indopacifique ont eu des répercussions ambiguës sur la sécurité européenne, comme le montre la collaboration de l'UE et l'ASEAN. L'interaction complexe de ces efforts de coopération souligne le caractère varié et nuancé de leur impact sur la sécurité européenne.

Perspectives

Si l'on considère les récents moteurs de la coopération interrégionale, il y a des motifs de se montrer à la fois optimiste et prudent quant aux perspectives de renforcement et d'approfondissement de ces partenariats. L'examen des stratégies à long terme des États européens et des organisations intergouvernementales montre que le rapprochement avec l'Indopacifique a commencé, dans certains cas, bien avant le déclenchement de la guerre en Ukraine. D'un autre côté, la réalité du conflit a réduit la marge de manœuvre politique de nombreux pays et pesé sur les ressources nécessaires pour développer de plus grandes ambitions en dehors de la zone euroatlantique. Il ne fait aucun doute que les défis sécuritaires posés par la Chine resteront en tête des priorités des États-Unis, mais d'autres administrations pourraient se montrer moins enclines à soutenir les réseaux d'alliances existants et à promouvoir la coopération entre les deux théâtres.

Plusieurs questions cruciales subsistent. En premier lieu, le degré d'institutionnalisation nécessaire pour maximiser l'efficacité des efforts actuels n'est pas encore clairement établi. Il faudrait peut-être se fixer comme objectif d'institutionnaliser ces partenariats, même si le maintien d'une flexibilité aussi grande que possible peut s'avérer plus désirable pour les partenaires régionaux. En deuxième lieu, les efforts de coopération interrégionale se heurtent à une architecture de sécurité déjà dense dans la région euroatlantique. Il reste à voir comment les nouvelles initiatives bilatérales et minilatérales peuvent s'intégrer au mieux dans ces réseaux. En troisième lieu, et de manière

connexe, certaines de ces initiatives excluent par définition les rivaux et les concurrents, mais aussi certains alliés et certains partenaires potentiels. Serait-il alors avisé et souhaitable d'ouvrir ces plateformes ? En quatrième lieu, il sera de plus en plus nécessaire d'étudier systématiquement le rôle que jouent les acteurs du secteur privé, ainsi que l'impact des secteurs non gouvernementaux et de la société civile dans les deux régions. Dans certains cas, par exemple, l'État doit mobiliser et soutenir des financements privés, comme l'ont montré les récentes controverses sur le prêt syndiqué réalisé par la Corée du Sud pour aider la Pologne à financer son achat d'armes. Enfin, les incertitudes quant à l'engagement à long terme des États-Unis envers leurs alliés pèsent sur les discussions et appellent à adopter des approches qui assureraient le renforcement de la sécurité européenne indépendamment de la position américaine.

En fin de compte, si l'on souhaite évaluer les perspectives d'une coopération interrégionale en matière de sécurité, la principale question est de déterminer dans quelle mesure tous les acteurs concernés peuvent en tirer parti. La future trajectoire des partenariats entre l'Europe et l'Indopacifique dépend du succès et de l'efficacité de ces efforts visant approfondir et élargir les relations de sécurité. Au-delà des gestes symboliques, des considérations pratiques telles que l'adhésion politique et la disponibilité des ressources joueront un rôle décisif dans les résultats de la coopération, qu'elle porte sur la fabrication et l'achat d'armes ou sur la fourniture d'une aide militaire, économique et humanitaire.

Voir le [site thématique du CSS](#) pour en savoir plus sur la sécurité euro-atlantique.

Gorana Grgić est Senior Researcher au Center for Security Studies (CSS) à l'ETH de Zürich.

Les **analyses de politique de sécurité** du CSS sont publiées par le Center for Security Studies (CSS) de l'ETH de Zürich. Le CSS est un centre de compétence en matière de politique de sécurité suisse et internationale. Deux analyses paraissent chaque mois en allemand, français et anglais.

Editeurs: Fabien Merz
Révision linguistique: Fabien Merz
Layout et graphiques: Miriam Dahinden-Ganzoni

Feedback et commentaires: analysen@sipo.gess.ethz.ch
Plus d'éditions et abonnement: www.css.ethz.ch/cssanalysen

Parus précédemment:

Enjeux de la sécurité des connaissances No 338
La réduction stratégique des risques au-delà des puces No 337
Observer les conflits armés depuis l'espace No 336
Ukraine: les défis des sondages en temps de guerre No 335
Répercussions géopolitiques du conflit au Karabagh No 334
Nouvelles frontières de la militarisation de l'espace No 333

© 2024 Center for Security Studies (CSS), ETH Zürich
ISSN: 2296-0228; DOI: 10.3929/ethz-b-000667395